



IMPRIME D'INSCRIPTION COURS DE NATATION PISCINE DES POMMIERS - Vacances d'été 2024

*MERCI DE RENDRE VOTRE DOSSIER COMPLET, DATE ET SIGNE
A la piscine des Pommiers à partir du mercredi 15 mai 2024
Le règlement s'effectue à l'accueil de la piscine lors de l'inscription*

Tout Dossier incomplet ne pourra être enregistré.

Je soussigné (e),

NOM, PRENOM _____
DATE DE NAISSANCE _____

Nom et prénom du jeune pour les cours ados et enfants : _____
DATE DE NAISSANCE _____

ADRESSE _____ COMMUNE : _____

EMAIL (OBLIGATOIRE) _____

TEL 1 _____ TEL 2 _____ TEL 3 _____

TRAITEMENT MEDICAL ou INFORMATION DE SANTE : _____

Je certifie être bénéficiaire d'une assurance couvrant les risques de responsabilité civile
NOM DE LA COMPAGNIE ET N° DE POLICE : _____

ENFANTS (à partir de 6 ans)

COURS DE NATATION SOUS FORME DE 5 COURS PAR SEMAINE
42€ Dinan Agglomération / 47€ Hors Dinan Agglomération

*La répartition au sein des groupes est susceptible d'être modifiée
suivant le niveau des enfants défini par le maître-nageur.*

- | | |
|---------------------------------|--|
| Période du 8 au 12 juillet | <input type="checkbox"/> DE 9h à 10h <input type="checkbox"/> DE 10h à 11h |
| Période du 15 au 19 juillet | <input type="checkbox"/> DE 9h à 10h <input type="checkbox"/> DE 10h à 11h |
| Période du 22 au 26 juillet | <input type="checkbox"/> DE 9h à 10h <input type="checkbox"/> DE 10h à 11h |
| Période du 29 juillet au 2 août | <input type="checkbox"/> DE 9h à 10h <input type="checkbox"/> DE 10h à 11h |
| Période du 5 au 9 août | <input type="checkbox"/> DE 9h à 10h <input type="checkbox"/> DE 10h à 11h |
| Période du 12 au 17 août * | <input type="checkbox"/> DE 9h à 10h <input type="checkbox"/> DE 10h à 11h |
| Période du 19 au 23 août | <input type="checkbox"/> DE 9h à 10h <input type="checkbox"/> DE 10h à 11h |
| Période du 26 au 30 août | <input type="checkbox"/> DE 9h à 10h <input type="checkbox"/> DE 10h à 11h |

*Le cours du 15 août est rattrapé le samedi 17/08

A renseigner par l'agent d'accueil de la piscine
Date de la première séance :
Date de la dernière séance :

REGLES PARTICULIERES S'APPLIQUANT A L'ACTIVITE COURS DE NATATION

ARTICLE 1

Seront prévues des séances de rattrapage en cas de problèmes techniques ou d'absence du maître-nageur.

ARTICLE 2

Les inscriptions se font exclusivement à partir du formulaire joint. La carte personnalisée devra être présentée à la caisse de la piscine à chaque cours.

ARTICLE 3

La carte d'adhésion donne l'accès aux cours, sans droit d'entrée exigible. Elle est nominative.

Les cartes sont strictement personnelles, elles ne peuvent en aucun cas être vendues, cédées, prêtées ou louées par le titulaire. Dans le cas contraire, l'abonnement sera immédiatement interrompu et l'abonné perdra son droit d'accès sans pouvoir prétendre à un quelconque remboursement. Elles devront être restituées en cas d'arrêt définitif de l'activité.

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par le service sport, enfance et jeunesse de Dinan Agglomération aux fins de:

La gestion et suivi des inscriptions aux cours,

La gestion des cartes d'adhésion

La facturation du service.

Le traitement est fondé sur l'application du contrat entre vous et Dinan Agglomération.

Ces informations sont conservées pendant une durée de 1 an à compter de votre inscription. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage intermédiaire avant d'être supprimées ou de faire l'objet d'un archivage définitif, dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques.

Les destinataires des données sont :

Le service sport enfance- jeunesse,

Les encadrants des cours et agents d'accueil des piscines,

Le service Finances de DINAN Agglomération,

Le Trésor Public

Dans le cadre de la maintenance la société ELISATH est susceptible d'avoir accès à la base de données des abonnés.

Dinan Agglomération pourra également être amené à communiquer les données à caractère personnel aux autorités compétentes, le cas échéant, afin de répondre à ses obligations légales et réglementaires.

Conformément au Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès du service sport enfance jeunesse, par courrier postal à cette adresse, Dinan Agglomération service sport enfance jeunesse, 8 boulevard Simone Veil 22100 Dinan ou par mail à cette adresse e.lebai@dinan-agglomeration.fr

Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL.

Le Délégué à la protection des données de la commune est joignable par mail à cette adresse :

cil@cdg22.fr »

DATE ET SIGNATURE